

NHM aime les mécènes



Une opération de mécénat apporte un soutien matériel (produit, service, main d'oeuvre...) ou financier à une association ou bien à un événement, à une manifestation particulière.

Alors que le parrainage a une contrepartie publicitaire et impose l'indication du nom ou de la marque du parrain afin de promouvoir son image, le mécénat n'a pour son auteur aucune contrepartie directe (des mentions discrètes sur les documents de communication sont admises)

Définition

Le mécénat consiste pour une entreprise à apporter à une association d'intérêt général un soutien matériel, sans contrepartie directe. Cette absence de contrepartie permet au mécène de bénéficier d'une [réduction d'impôt pour don](#), contrairement au [sponsoring](#) (également appelé parrainage).

Le mécénat peut prendre 4 formes :

- mécénat financier (don d'une somme d'argent),
- mécénat de compétences (mise à disposition du personnel de l'entreprise, à titre gratuit, pour une prestation : restauration d'un bâtiment, gestion, communication, etc.),
- mécénat en produits (remise d'immobilisations ou de marchandises : voiture, matériel, mobilier, etc.),
- mécénat technologique (mobilisation du savoir-faire de l'entreprise).

Le mécénat peut s'effectuer dans le cadre de divers contrats (prêt, location, prêt de main-d'œuvre, etc., ou simplement don manuel).